

CENTRE

Axe 3 : Ressources humaines et conseil aux agents

Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans la FPH - Module 1 : Comprendre les situations de VSS et orienter les victimes

Contexte

L'intensification des témoignages impulsée par le mouvement « Me too » (à partir de mai 2017) relayés dans le contexte hospitalier par des mouvements comme « Paye ta blouse » ou « Balance ta blouse », a bouleversé les représentations de chacun des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS). En parallèle des mouvements sociaux, les pouvoirs publics se sont emparés de la lutte contre les VSS, notamment par l'article L 4121-1 du Code du travail (applicable à la fonction publique) : « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs ».

Objectifs

- Comprendre, repérer les situations et orienter les victimes
- Caractériser les VSS dans le secteur sanitaire et médico-social et leurs différents modes d'expression dont le cyberharcèlement, repérer les facteurs de risque spécifiques à la FPH
- Dépasser les préjugés et les stéréotypes, identifier les mécanismes des violences et le phénomène de l'emprise, du psycho traumatisme, des conséquences physiques, psychologiques et somatiques
- Contribuer à l'identification des victimes de VSS par des méthodes et des outils adaptés
- Savoir accueillir une révélation et poser un cadre d'entretien/Développer une posture d'accueil de la parole
- Connaître les obligations et les responsabilités de l'administration et des personnels. Identifier les sanctions encourues
- Discerner les ressources et les procédures internes, les structures d'appui sur son territoire

Renseignements complémentaires

Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles pour les sessions inter-établissements

Public

Tout public don médecins, encadrants, responsables RH

Exercice

2026

Code de formation

A320

Nature

AFN

Organisé par

FORMAVENIR PERFORMANCES

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Modules

- **Comprendre, repérer les situations de violences sexistes sexuelles et orienter les victimes**
Durée : 7 heures
- **Construire et déployer un process de prévention et disciplinaire au sein de son établissement**
Durée : 7 heures